

Changements apportés à Ariane - report de la date de mise en vigueur et retrait de certains changements annoncés

Le présent communiqué vise à vous informer du report de la date de mise en vigueur des changements à Ariane au dimanche 30 janvier 2022. Précédemment, la date annoncée était le 16 janvier 2022.

Le projet de loi n'étant pas sanctionné et un délai étant annoncé pour sa mise en vigueur, les valeurs finales pour le sexe/genre et pour le lien parental demeurent à préciser. De ce fait, seulement les valeurs actuelles Féminin (F) ou Masculin (M) pour le sexe/genre et Père (PE) et Mère (ME) pour le lien de parenté seront disponibles dans Ariane le 30 janvier 2022.

Voici donc les modifications qui seront apportées à Ariane lors de la livraison du 30 janvier 2022 :

- ajout du +25 au mois dans la composition du code permanent;
- arrêt du calcul des données de citoyenneté;
- ajout de l'obligation d'inscrire une adresse de courriel, pour chaque lot, afin de communiquer avec les responsables de l'organisme.

Les deux modifications suivantes seront exclues, car en attente de précisions :

- ajout des codes de valeurs « X » et « I » pour le sexe/genre;

Valeur disponible pour le champ sexe/genre le 30 janvier 2022	
Code de la valeur	Nom officiel
F	Féminin
M	Masculin
I (non disponible)	Indéterminé
X (non disponible)	Non binaire

- ajout du lien de parenté de type « Parent ».

Valeur disponible pour lien de parenté le 30 janvier 2022	
Code de la valeur	Nom officiel
PE	Père
ME	Mère
PA (non disponible)	Parent

Si vous voulez plus d'informations ou avez des questions à ce sujet, veuillez contacter Jean-Philippe Laroche, pilote du système Ariane, à l'adresse courriel suivante : jean-philippe.laroche@education.gouv.qc.ca.